Réf:NC

Greffe
du Tribunal de Commerce de
Evreux
PALAIS DE JUSTICE
4bis RUE DE VERDUN BP 382
27003 EVREUX CEDEX
MINITEL:36.17 CODE INFOGREFFE

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Sté CLEOR
Parc d'Activité Le Long
Buisson 425 C Rue Clément Ader
27930 LE VIEIL EVREUX

Dépôt effectué par :

Sàrl SOS FORMALITES
26 Paul Vaillant Couturier
94200 IVRY SUR SEINE

Numéro RCS : Evreux B 413 873 670 <39267/2004B00109>

Pièces déposées le 22/01/2009 Numéro : 2900271
Procès-verbal d'Assemblée du 12/12/2008 - Changement de Commissaire aux comptes

L'un des Greffiers associés

Le mot "ORIGINAL" ci-dessus signifie que vous êtes en présence d'un original émanant du greffe

IMPRIMERIE NATIONALE SÉCURITÉ

« CLEOR »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 919.391 EUROS

SIEGE SOCIAL A LE VIEIL EVREUX (27930)
Parc d'activité Le long Buisson
425 Rue Clément Ader

RCS EVREUX B 413 873 670

OooOooo

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 12 DECEMBRE 2008

L'AN DEUX MIL HUIT,
LE DOUZE DECEMBRE
A DIX NEUF HEURES.

La Société FINANCIERE BLEUE, Société par Actions Simplifiée, au capital de 147.153€, ayant son siège social à PARIS (75016) Rue Michel Ange n°114 bis, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 493 297 576, représentée par son Président Monsieur Gilles BENNEJEAN,

Actionnaire unique de ladite Société.

Connaissance prise de la démission du commissaire au compte titulaire, Monsieur Mario-Paul MAZZONI et de son suppléant, Monsieur Pascal LALBIE,

Et sur proposition du Président,

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique, décide à compter de ce jour de nommer pour la durée du mandat restant à courir :

(i) Exelmans Audit et Conseil

Représenté par Stéphane Dahan

5, rue Erlanger - 75016 Paris

en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, et

(ii) Eric Guedj

5, rue Erlanger - 75016 Paris

en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant.

EXELMANS AUDIT ET CONSEIL et Monsieur Eric GUEDJ sont inscrits sur la liste établie par la commission régionale d'inscription siégeant auprès de la Cour d'appel de PARIS.

EXELMANS AUDIT ET CONSEIL et Monsieur Eric GUEDJ ont fait savoir à la Société, chacun en ce qui le concerne, accepter la mission qui vient de lui être confiée et qu'il n'existe aucune incompatibilité, ni interdiction à cette nomination.

DEUXIEME DECISION

L'Actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités requises en conséquence de la présente déclaration.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur les registres de ses décisions.

Monsieur Gilles BENNEJEAN
Pour la Société FINANCIERE BLEUE

Monsieur Gilles BENNEJEAN
PRESIDENT